

## PROVINCE DE QUÉBEC

### MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DE MÉKINAC

12 décembre 2024

Lors de la séance extraordinaire des membres du Conseil de la Municipalité régionale de comté de Mékinac tenue le jeudi douzième jour de décembre deux mille vingt-quatre (12/12/2024) à compter de onze heures trente (11 h 30) au centre administratif de la MRC de Mékinac, étaient présents, les maires suivants :

Madame Caroline Clément, mairesse de Grandes-Piles et préfète;  
Monsieur Yvon Bourassa, maire de Lac-aux-Sables;  
Monsieur Paul Labranche, maire de Saint-Adelphe;  
Monsieur Éric Blouin, maire de Sainte-Thècle ;  
Madame Lise Roy Guillemette, mairesse de Trois-Rives;  
Monsieur Gérard Vandal, maire de Saint-Séverin;  
Monsieur Marcel Picard, maire de Notre-Dame-de-Montauban;  
Monsieur Michel Tremblay, maire d'Hérouxville.

Étaient absentes :

Madame Rita Dufresne, mairesse de Saint-Roch-de-Mékinac, a motivé son absence;  
Madame Annie Pronovost, mairesse de Saint-Tite a motivé son absence;

Formant ainsi quorum sous la présidence de Caroline Clément, préfète et madame Nathalie Groleau, greffière-trésorière, est aussi présente.

#### **Ouverture de la séance**

La préfète, Caroline Clément, déclare l'ouverture de la séance à 11h30.

#### **Adoption de l'ordre du jour**

Re 24-12-254

Monsieur Gérard Vandal, maire de Saint-Séverin propose, et il est résolu à l'unanimité des maires d'adopter l'ordre du jour, tel que présenté, avec les points suivants :

1. Ouverture de la séance;
2. Adoption de l'ordre du jour;
3. Adoption du règlement de contrôle intérimaire de remplacement numéro 2023-194 intitulé Règlement de remplacement de contrôle intérimaire relatif à l'implantation d'éoliennes sur le territoire de la MRC de Mékinac;
4. Demande au gouvernement fédéral d'intervenir dans le conflit de travail de Postes Canada;
5. Questions de l'assemblée;
6. Levée de l'assemblée.

**Adoption du règlement de contrôle intérimaire de remplacement numéro 2023-194 relatif à l'implantation d'éoliennes sur le territoire de la MRC de Mékinac**

CONSIDÉRANT les demandes de modifications du Gouvernement du Québec, conformément aux orientations gouvernementales en aménagement du territoire.

Re 24-12-255

Monsieur Marcel Picard, maire de Notre-Dame-de-Montauban, et il est résolu à la majorité des maires d'adopter le règlement de contrôle intérimaire de remplacement numéro 2023-194 relatif à l'implantation d'éolienne sur le territoire de la MRC de Mékinac, tel que déposé.

Monsieur Michel Tremblay, maire d'Hérouxville se prononce contre.

**Demande au gouvernement fédéral d'intervenir dans le conflit de travail de Postes Canada**

CONSIDÉRANT que Postes Canada offre un service essentiel à l'ensemble des citoyens et des entreprises du pays;

CONSIDÉRANT que le conflit de travail actuel entre Postes Canada et ses 55 000 travailleurs syndiqués perturbe la prestation des services postaux;

CONSIDÉRANT l'impact économique et social négatif de cette situation sur les citoyens, les commerces, et les communautés;

CONSIDÉRANT qu'il est dans l'intérêt de tous que les parties trouvent un terrain d'entente afin de rétablir les services postaux dans les meilleurs délais;

Re 24-12-256

Monsieur Paul Labranche, maire de Saint-Adelphe, et il est résolu à l'unanimité des maires de demander au gouvernement fédéral d'intervenir afin d'accompagner les négociations entre Postes Canada et les travailleurs syndiqués afin de trouver une solution juste et équitable permettant un retour au travail dans les plus brefs délais.

**Questions de l'assemblée**

Environ 15 personnes sont présentes et questionnent le conseil sur les sujets de l'ordre du jour.

**Levée de l'assemblée**

Re 24-12-257

Madame Lise Roy-Guillemette, mairesse de Trois-Rives propose, et il est résolu à l'unanimité des maires de lever la séance.

---

Préfète

---

Greffière-trésorière